



COMMUNIQUÉ

Paris, le 28 novembre 2012

LA DROITE DÉCOMPLEXÉE EN RÊVAIT, VALLS L'A EXAUCÉE

Et voilà. M. Valls, ministre de l'Intérieur y est allé d'une nouvelle circulaire précisant les critères de régularisation des des sans-papiers. Le ministre de l'Intérieur déclarait ce matin à l'AFP que les critères retenus étaient : « *exigeants mais justes* ». Alors que toutes les personnes attachées à l'égalité des droits attendaient une rupture d'avec le sarkozysme qui puisait dans le corpus idéologique de l'extrême droite certaines de ses idées, M. Valls, privilégie la continuité et fait sienne une politique de droite pour maintenir des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans la précarité, la clandestinité. Et pourtant ces gens participent pleinement à la vie sociale, politique et économique de notre pays. Cette circulaire dite de « régularisation », qui crée de nouvelles « catégories régularisables » est dans la droite ligne du projet de loi sur la retenue pour vérification des titres de séjours. Cela contribue, une fois encore, à faire peser sur les femmes et les hommes migrant-e-s un soupçon d'illégalité et va permettre de légitimer la poursuite du « contrôle au faciès ».

Nous, militant-e-s du Mouvement des ASTI, n'acceptons pas cette nouvelle circulaire au rabais qui entretient une inégalité entre les personnes vivant sur un même territoire. Nous, militant-e-s du Mouvement des ASTI continueront de nous battre pour une société libre et ouverte, tolérante et respectueuse des droits humains. Nous continuerons à refuser le traitement utilitariste des régularisations et nous nous battons pour la liberté de circulation et d'installation de toutes et tous, la fermeture de toutes les prisons pour étranger-e-s et la régularisation sans condition de toutes les personnes sans-papiers.

Le Bureau Fédéral de la FASTI
Pour le Mouvement des ASTI